



ARTOIS MANUTENTION
Zone d'activités du pilastre
62232 VENDIN LES BETHUNE
SAS au capital de 10000€
Siret : 51467083500032 RCS ARRAS

VÉRIFICATION DES ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL SERVANT AU LEVAGE - CHARIOT DE MANUTENTION À MÂT VERTICAL -

Textes réglementaires : Arrêté du 1^{er} mars 2004

► IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE DE L'ÉQUIPEMENT

- Propriétaire : SAS COQUART.EU
- Adresse : 10 Ter rue de Wathieumetz
- 62130 SAINT-MICHEL-SUR-TERNOISE

► CARACTÉRISTIQUE DE L'ÉQUIPEMENT

- Engin : Chariot élévateur catégorie 3 N° 503
 - Marque : STILL
 - Type : RX 70-25 T
 - N° de série : 517326B00107
 - Date de première mise en service : 2011
 - Marquage CE : Oui
 - Accessoires et équipements : Fourches + TDL
 - Type de mât : Triplex
 - Type de chaînes : 6X8 Pas : 25,4
 - Source d'énergie : Thermique (Gaz)
 - Capacité nominale : 2 500 Kg Capacité effective : 2 400 Kg pour un centre de gravité à 500 mm
 - Poids des batteries : Masse mini : Non indiqué Masse maxi : Non indiqué
-

► INTERVENTION

- Date d'intervention : 13/05/2026
- Lieu d'intervention : SAINT-MICHEL-SUR-TERNOISE
- Personne accompagnante de l'entreprise (Nom Prénom) : CAPENDU Yannick

► NATURE DE LA VÉRIFICATION

- Périodique : Semestrielle
- Compteur horaire : 10 410 heures
- Prochaine vérification avant le : 13/11/2026

► PRÉSENTATION DES DOCUMENTS ACCOMPAGNANTS L'ENGIN

- | | |
|---|---|
| - Certificat ou déclaration de conformité : ☒ Oui | - Notice d'instruction : ☒ Oui |
| - Rapport de première mise en service : ☒ Oui | - Dernier rapport de vérification : ☒ Oui |

La non présentation de ces documents consiste en une non-conformité à l'article 3 de l'arrêté du 1^{er} mars 2004.

► OBSERVATIONS

- Chaînes : allongement : <3%
- Fourches : alignement des équerrages : <3%
- Fourches : usure sur épaisseur : <10%

Les examens et les essais effectués dans les limites de la présente visite n'ont pas révélé d'anomalie ou de détérioration s'opposant à l'utilisation de l'appareil.

Le vérificateur (nom et signature) : LAFORGE Gilles



LE PROCÈS VERBAL EST DÉLIVRÉ EN ADÉQUATION AVEC LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

► CHARGE D'ESSAI

- Centre de gravité à : 600 mm
- Poids de la charge : 2 100 Kg

► OBJET DE LA VÉRIFICATION (les numéros des articles correspondent à l'arrêté du 1 mars 2004)

		C	NC	SO
1	DOCUMENTATION			
1.1	Plaque d'identification constructeur (art.9)	X		
1.2	Plaque des charges (art.9)	X		
1.3	Consignes de sécurité (art.3)	X		
2	STRUCTURES			
2.1	Châssis mécano soudé - Aspect général (art.9)	X		
2.2	Protection des organes en mouvement - Capotage (art.9)	X		
2.3	Fixation du contre poids (art.9)	X		
3	TRANSLATION			
3.1	Train de roulement - État général (art.9)	X		
3.2	Contrôle de la mobilité : Marche AV et marche AR (art.6 et 9)	X		
3.3	Direction - Fonctionnement (art.9)	X		
3.4	Frein d'immobilisation - Aspect général et fonctionnement (art.9)	X		
3.5	Frein de service - Fonctionnement (art.9)	X		
4	ÉNERGIE			
4.1	Réservoir (art.9)			X
4.2	Batteries - Batteries de traction (art.9)	X		
4.3	Appareillage et conducteurs électriques (art.9)	X		
4.4	Câble de charge - connecteurs (chariot électrique) (art.9)			X
4.5	Récipient GPL (art.9)	X		
4.6	Robinet de coupure, détendeur, tuyauteries (GPL) (art.9)	X		
5	POSTE DE COMMANDE ET ORGANE DE SERVICE			
5.1	Accès à la cabine (art.9)	X		
5.2	Cabine - Aspect général (art.9)	X		
5.3	Toit de protection - Aspect général (art. 9)	X		
5.4	Siège et ceinture de sécurité (art.9)	X		
5.5	Capteur de siège (art. 9)	X		
5.6	Rétroviseur (art.9)	X		

C : Conforme - NC : Non conforme - SO : Sans objet

		C	NC	SO
5.7	Pare-brise, essuie-glace, lave glace (art.9)			X
5.8	Organes de services : Pictogrammes (art.9)	X		
5.9	Voyants - Fonctionnement (art.6 et 9)	X		
5.10	Levier de manœuvre : état général, retour au neutre (art.6 et 9)	X		
5.11	Pédales antidérapantes (art.9)	X		
5.12	Clé de contact (art.9)	X		
5.13	Klaxon (art.9)	X		
5.14	Échappement : Protection des points chauds (art.9)	X		
5.15	Éclairage réglementaire (code de la route) (art.9)			X
5.16	Éclairage de travail (art.9)	X		
5.17	Gyrophare (art.9)	X		
6	LEVAGE, MANUTENTION			
6.1	Mât : Aspect général et liaison au châssis (art.9)	X		
6.2	Guidage, galets, butées (art.9)	X		
6.3	Chaînes : Aspect général (art.9)	X		
6.4	Chaînes : allongement inférieur à 3 % (art.9)	X		
6.5	Poulies : aspect général (art.9)	X		
6.6	Tablier - Tablier à déplacement latéral (art.9)	X		
6.7	Fourches : état général, alignement des équerrages $\leq 3 \%$, usure sur épaisseur $< 10 \%$ (art.9)	X		
6.8	Verrouillage des fourches (art.9)	X		
6.9	Arrêteurs aux extrémités du tablier (art.9)	X		
6.10	Dosseret de charge (art.9)			X
6.11	Accessoires : - Aspect général et fonctionnement (art.6 et 9)	X		
6.12	Circuit hydraulique - Fonctionnement (art.9)	X		
6.13	Flexibles (art.9)	X		
6.14	Retenue des charges par distributeurs retour au neutre (art.6)	X		
6.15	Contrôle de descente des charges (limiteur de débit) (art.6)	X		
6.16	Levage, inclinaison (art.6)	X		
6.17	Maintien de la charge d'essai (art.9)	X		
7	DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ			
7.1	Arrêt d'urgence par organe dédié, clé de contact, étouffoir (art.6)	X		
7.2	Limiteur de la course par mise en butée, limiteur de pression (art.6)	X		

C : Conforme - NC : Non conforme - SO : Sans objet